



Table des matières - programmes

| ADN | MINISTRATION | |
|----------|--|----|
| | Comptabilité | 8 |
| | Secrétariat | 9 |
| 4 | Vente-conseil | 10 |
| | Représentation | 11 |
| | Lancement d'une entreprise - indisponible | 12 |
| | | |
| AGR | ICULTURE ET HORTICULTURE | |
| P | Fleuristerie | 13 |
| * | Grandes cultures | 14 |
| | Horticulture et jardinerie | 15 |
| 6 | Production animale | 16 |
| 6 | Production horticole | 17 |
| P | Réalisation d'aménagements paysagers | 18 |
| | Lancement d'une entreprise – profil agricole agroalimentaire - <i>indisponible</i> | 19 |
| CON | STRUCTION | |
| | Briquetage-maçonnerie | 20 |
| | Charpenterie-menuiserie | 21 |
| | Électricité | 22 |
| | Dessin de bâtiment | 23 |
| 9 | Plâtrage | 24 |
| | Plomberie et chauffage | 25 |

| DÉCORATION | | | |
|------------|--|----------|--|
| B | Décoration intérieure et présentation visuelle | 26 | |
| ESTE | IÉTIQUE ET COIFFURE | | |
| X | Coiffure | 27 | |
| Ŏ | Esthétique | 28 | |
| MÉC | ANIQUE | | |
| 101 | Conseil et vente de pièces d'équipement motorisé | 29 | |
| 1940 | Mécanique agricole | 30 | |
| | Mécanique automobile | 31 | |
| | | | |
| SAN | TE | | |
| SAN | Santé, assistance et soins infirmiers | 32 | |
| - | ·- | 32 33 | |
| (%) | Santé, assistance et soins infirmiers Soutien aux services d'assistance en établissement de santé | | |
| (%) | Santé, assistance et soins infirmiers Soutien aux services d'assistance en établissement de santé et de services sociaux IAGE ET MÉTALLURGIE | 33 | |
| (%) | Santé, assistance et soins infirmiers Soutien aux services d'assistance en établissement de santé et de services sociaux | 33 | |
| (%) | Santé, assistance et soins infirmiers Soutien aux services d'assistance en établissement de santé et de services sociaux IAGE ET MÉTALLURGIE | 33 | |
| USIN | Santé, assistance et soins infirmiers Soutien aux services d'assistance en établissement de santé et de services sociaux IAGE ET MÉTALLURGIE Fabrication de structures métalliques et de métaux ouvrés | 33 | |

PÉRIODES D'INSCRIPTION //

Au plus tard le 1er mars pour les cours débutant à l'automne et le 1er novembre pour les cours débutant à l'hiver. Il est possible de faire une demande d'admission en dehors de ces périodes selon les places disponibles.

Services aux adultes





CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES SAINT-HYACINTHE-ACTON

des adultes Saint-Hyacinthe - Acton

La formation générale des adultes

- Obtention d'un diplôme d'études secondaires
- Obtention des préalables pour accéder à la formation professionnelle ou au cégep
- Francisation, intégration sociale et socioprofessionnelle

Centre de formation des Maskoutains

2495, boul, Laframboise 301-A. rue Bonin Saint-Hyacinthe Acton Vale 450 771-2930 450 546-0389

www.csssh.gouv.qc.ca/centre-education-adultes-sainthyacinthe-acton



PARCOURS-FORMATION

Vous cherchez un cours à Saint-Hyacinthe?

Parcours·Formation offre des cours aux adultes reconnus par les employeurs.

- Formation sur mesure
- Services aux entreprises
- Services aux particuliers
- Cours de perfectionnement pour le maintien ou l'intégration en emploi
- Attestation d'études professionnelles

Parcours • Formation

600, boulevard Casavant Est Saint-Hyacinthe 450 771-1225

www.parcoursformation.com | info@parcoursformation.com



RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES

Votre expérience et vos compétences peuvent vous conduire à :

- L'obtention d'un diplôme en formation professionnelle (DEP ASP)
- La finalisation d'un diplôme jamais complété
- Un nouvel emploi
- Une promotion
- Une meilleure mobilité professionnelle

Reconnaissance des acquis et des compétences

600, boulevard Casavant Est Saint-Hyacinthe 450 773-8400, poste 6571

www.epsh.qc.ca/rac | rac@epsh.qc.ca



SERVICES D'ACCUEIL, DE RÉFÉRENCE, DE CONSEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT

Les SARCA accompagnent les adultes à définir et réaliser un projet professionnel ou de formation.

Services offerts:

- Évaluation du dossier scolaire et exploration des acquis
- Information/orientation scolaire et professionnelle
- Tests d'équivalence de niveau de scolarité (TENS) et test de développement général (TDG)
- Attestation des préalables scolaires pour l'industrie de la construction (CCQ)
- Élaboration et planification d'un projet de formation;

Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement

2495, boul. Laframboise 301-A, rue Bonin Acton Vale Saint-Hyacinthe

450 773-8401, poste 6575 450 546-0389, poste 3511

www.cssh.qc.ca/sarca | sarca@cssh.qc.ca



Programmes offerts 2026-2027

| | PROGRAMMES | DURÉE APPROXIMATIVE | CONDITIONS D'ADMISSION* | ENTRÉE EN FORMATION ** |
|----------|---|------------------------|---|-----------------------------|
| | ADMINISTRATION | | | |
| | Comptabilité (5231) 🖈 | 1 350 h – 14 mois | FRA, MAT et ANG de 4 ^e sec. | Septembre et janvier |
| 0 | Secrétariat (5357) 🜟 | 1 485 h – 15 mois | FRA, MAT et ANG de 4 ^e sec. | Septembre et janvier |
| 3 | Vente-conseil (5321) ATE | 900 h – 9 mois | FRA, MAT et ANG de 4 ^e sec. | Automne |
| ③ | ASP Représentation (5323) | 450 h – 4 mois | Détenir un DEP ou exercer un métier en lien avec ce programme | Automne |
| | ASP Lancement d'une entreprise (5361) - Indisponible | 330 h – 3 mois | Aucune | Plusieurs entrées par année |
| | AGRICULTURE ET HORTICULTURE | | | |
| | Fleuristerie (5376) 🖈 | 1 035 h – 10 mois | FRA, MAT et ANG de 3 ^e sec. | Trois entrées par année |
| | Grandes cultures (5254) ATE | 1 095 h – 10 mois | FRA, MAT et ANG de 4 ^e sec. | Automne |
| | Horticulture et jardinerie (5390) ATE | 1 335 h – 13 mois | FRA, MAT et ANG de 4 ^e sec. | Automne |
| 63 | Production animale (5354) ATE | 1 215 h – 11 mois | FRA, MAT et ANG de 4 ^e sec. | Automne |
| 6 | Production horticole (5348) ATE | 1 200 h – 11 mois | FRA, MAT et ANG de 4 ^e sec. | Automne |
| @ | Réalisation d'aménagements paysagers (5320) | 1 035 h –10 mois | FRA, MAT et ANG de 3 ^e sec. | Automne |
| | ASP Lancement d'une entreprise agricole (5361) - Indisponible | 330 h – 3 mois | Aucune | Novembre |
| | CONSTRUCTION | | | |
| | Briquetage-maçonnerie (5303) | 900 h – 9 mois | FRA, MAT et ANG de 3 ^e sec. | Automne |
| | Charpenterie-menuiserie (5319) – Saint-Hyacinthe / Acton Vale | 1 350 h – 14 mois | FRA, MAT et ANG de 4 ^e sec. | Plusieurs entrées par année |
| € | Électricité (5295) | 1 800 h – 2 ans | FRA, MAT et ANG de 4 ^e sec. | Plusieurs entrées par année |
| | Dessin de bâtiment (5250) | 1 800 h – 2 ans | FRA, MAT et ANG de 4 ^e sec. | Automne/hiver |
| 9 | Plâtrage (5392) | 810 h – 8 mois | FRA, MAT et ANG de 3 ^e sec. | Automne |
| | Plomberie et chauffage (5333) | 1 680 h – 17 mois | FRA, MAT et ANG de 4 ^e sec. | Plusieurs entrées par année |
| | DÉCORATION | | | |
| I | Décoration intérieure et présentation visuelle (5327) 🜟 ATE | 1 800 h – 2 ans | FRA, MAT et ANG de 4 ^e sec. | Plusieurs entrées par année |



Programmes offerts 2026-2027

| | PROGRAMMES | DURÉE APPROXIMATIVE | CONDITIONS D'ADMISSION* | ENTRÉE EN FORMATION ** |
|-----------|---|------------------------|---|-----------------------------|
| | SOINS ESTHÉTIQUES | | | |
| X | Coiffure (5245) ATE | 1 455 h – 15 mois | FRA, MAT et ANG de 4 ^e sec. | Automne |
| • | Esthétique (5339) | 1 305 h – 14 mois | FRA, MAT et ANG de 4 ^e sec. | Automne/hiver |
| | MÉCANIQUE | | | |
| 10 | Conseil et vente de pièces d'équipement motorisé (5347) ATE | 1 095 h – 10 mois | FRA, MAT et ANG de 4 ^e sec. | Automne |
| 19-9 | Mécanique agricole (5335) | 1 800 h – 2 ans | FRA, MAT et ANG de 4 ^e sec. | Automne |
| | Mécanique automobile (5298) | 1 800 h – 2 ans | FRA, MAT et ANG de 4 ^e sec. | Automne/hiver |
| | SANTÉ | | | |
| AN | Santé, assistance et soins infirmiers (5325) | 1 800 h – 2 ans | FRA de 5 ^e sec., MAT et ANG de 4 ^e sec. | Automne/hiver |
| S | Soutien aux services d'assistance en établissement de santé et de services sociaux (5405) | 705h – 8 mois | FRA, MAT et ANG de 3 ^e sec. | Automne/hiver |
| | USINAGE ET MÉTALLURGIE | | | |
| | Fabrication de structures métalliques et de métaux ouvrés (5308) ATE | 1 350 h – 14 mois | FRA, MAT et ANG de 3 ^e sec. | Plusieurs entrées par année |
| | Usinage (5371) ★ | 1 800 h – 2 ans | FRA, MAT et ANG de 4 ^e sec. | Plusieurs entrées par année |

^{**} Consulter AdmissionFP.com pour connaître les dates d'entrée en formation.



Enseignement multiniveau



Alternance travail-études

^{*} Consulter le www.srafp.com pour connaître les conditions et les préalables spécifiques à réussir pour l'admission avec le TDG (test de développement général) et le TENS (test d'équivalence de niveau de scolarité de 5e secondaire).

PROCESSUS D'ADMISSION

| | 1 er tour – jusqu'au 1er mars | 2 e tour – du 2 mars au 1er mai | 3 e tour – dès le 2 mai |
|---------|--|--|---|
| | Verdict avant le 15 avril | Verdict avant le 15 juin | Verdict rapide |
| AUTOMNE | Dossier complet au 1^{er} mars. Test de sélection si le nombre de candidats excède le nombre de places disponibles du programme et, s'il y a lieu, pour déterminer la date d'entrée en formation. | Places encore disponibles Dossier complet au 1^{er} mai. Test de sélection si le nombre de candidats excède le nombre de places disponibles du programme et, s'il y a lieu, pour déterminer la date d'entrée en formation. | Places encore disponibles. Premier arrivé avec dossier complet. Premier inscrit en fonction de la disponibilité dans AdmissionFP. |
| | | | |
| | 1^{er} tour – jusqu'au 1 ^{er} novembre | 2 e tour – du 2 nov. au 1 ^{er} déc. | 3 e tour – dès le 2 décembre |
| | 1^{er} tour – jusqu'au 1 ^{er} novembre Verdict avant le 15 décembre | 2 e tour – du 2 nov. au 1er déc. Verdict avant le 15 décembre | 3 e tour – dès le 2 décembre Verdict rapide |



- Le candidat doit téléverser ou acheminer ses documents **au plus tard à la date limite** après avoir effectué sa demande d'admission sur <u>AdmissionFP.com</u>
- Le candidat admis conditionnellement doit transmettre la **preuve de réussite des préalables ou des documents manquants**, au plus tard une semaine avant le début de la formation.
- Le candidat qui respecte les dates du premier tour et qui se présente aux tests d'admission, s'il y a lieu, aura toujours préséance sur les candidats qui s'inscrivent par la suite.

Nos services

- ❖ Aide financière
- Covoiturage, Transport et Hébergement
- Information et orientation scolaires et professionnelles
- Psychoéducation et éducation spécialisée
- Service de garde (CPE)
- ❖ Vie étudiante







COMPTABILITÉ

5231 • 1 350 heures • Environ 13 mois

Principales tâches

- Enregistrer des transactions financières dans des livres comptables.
- Concilier le solde du compte de banque et de la petite caisse.
- Gérer les comptes clients, les comptes fournisseurs et les inventaires.
- Produire les états financiers pour les PME.
- Calculer et préparer les chèques de paie.

Intérêts et aptitudes

- Attrait pour les chiffres, le calcul
- Sens de l'organisation
- Souci du détail
- Esprit de synthèse
- Discipline
- Esprit critique

Professions visées

- Agent, agente d'administration
- Commis à la comptabilité
- Commis à la paie
- Commis aux achats et à l'inventaire

Milieux de travail

- Bureaux de comptables
- Petites et moyennes entreprises
- Compagnies d'assurances
- Entreprises de services publics
- Gouvernements et municipalités
- Institutions financières







Conditions d'admission

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu.
 OU
- Avoir au moins 16 ans au 30 septembre et avoir obtenu les unités de 4º secondaire en français, anglais et mathématique, ou des apprentissages reconnus équivalents.
 OU
- Avoir au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et posséder les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général (TDG).



COMPTABILITÉ

| Compétences du programme | Heures |
|--|--------|
| 01. Se situer au regard du métier et de la démarche de formation | 30 |
| 02. Rechercher et échanger de l'information | 60 |
| 03. Produire des tableaux et des graphiques | 60 |
| 04. Calculer et préparer des pièces justificatives | 30 |
| 05. Effectuer la mise en page de la correspondance liée à la comptabilité | 60 |
| 06. Rédiger en français de la correspondance liée à la comptabilité | 90 |
| 07. Traiter les pièces justificatives de différents types d'entreprises | 60 |
| 08. Gérer l'encaisse | 45 |
| 09. Utiliser l'information relative à la législation des affaires | 45 |
| 10. Interagir dans des situations professionnelles variées | 30 |
| 11. Communiquer en anglais dans un contexte de comptabilité | 75 |
| 12. Produire les paies | 30 |
| 13. Rédiger et disposer de la correspondance anglaise liée à la comptabilité | 60 |
| 14. Organiser et traiter les données liées aux ressources d'une entreprise | 60 |
| 15. Effectuer des tâches courantes liées aux transactions avec des créditeurs et des débiteurs | 60 |
| 16. Assurer l'efficience de son travail | 75 |
| 17. Effectuer des calculs liés à la détermination du coût d'un bien et d'un servi | ce 75 |
| 18. Effectuer des tâches de fin de période | 75 |
| 19. Effectuer des tâches de fin d'année | 75 |
| 20. Produire la déclaration de revenu d'un particulier | 60 |
| 21. Implanter un système comptable | 45 |
| 22. Assurer son cheminement professionnel | 30 |
| 23. S'intégrer au milieu de travail | 120 |
| | 1 350 |

- Enseignement individualisé.
- Possibilité d'un stage à l'étranger.
- Possibilité d'obtenir les DEP Secrétariat et Comptabilité (Adjoint administratif) en 2 340 heures.





SECRÉTARIAT

5357 • 1 485 heures • Environ 14 mois

Principales tâches

- Saisir à l'ordinateur des lettres, des rapports, des factures, à l'aide de différents logiciels.
- Concevoir des présentations, des tableaux, des graphiques et des modèles de documents.
- Corriger des textes et mettre en page des correspondances, formulaires, textes ou autres documents.
- Répondre à la clientèle et assurer le suivi de la correspondance.
- Organiser des réunions et des événements.
- Tenir à jour les agendas en fixant et en confirmant les rendez-vous.
- Établir et tenir à jour des systèmes de classement des dossiers, du courrier et autres.
- Collaborer à l'entrée de données comptables.
- Actualiser l'information diffusée sur des sites Internet ou sur des réseaux sociaux.

Qualités personnelles souhaitées

- Autonomie et entregent
- Sens de l'organisation et des responsabilités
- Souci du travail bien fait

Professions visées

- Secrétaire, commis de bureau
- Réceptionniste téléphoniste
- Commis à la saisie de données

Milieux de travail

- Entreprises privées
- Bureaux de services professionnels
- Compagnies d'assurances, institutions financières
- Gouvernements, municipalités, écoles
- Secteur de la santé







Conditions d'admission

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu.
- Avoir au moins 16 ans au 30 septembre et avoir obtenu les unités de 4° secondaire en français, anglais et mathématique, ou des apprentissages reconnus équivalents.
- Avoir au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et posséder les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général (TDG) ainsi que les préalables spécifiques, ou des apprentissages reconnus équivalents.



SECRÉTARIAT

| Compétences du programme | Heures |
|--|--------|
| 01. Se situer au regard du métier et de la démarche de formation | 15 |
| 02. Réviser l'orthographe et la grammaire de textes en français | 75 |
| 03. Effectuer le traitement des textes | 90 |
| 04. Assurer la qualité du français écrit | 60 |
| 05. Assurer le service à la clientèle | 60 |
| 06. Effectuer la gestion documentaire | 60 |
| 07. Produire des feuilles de calcul | 30 |
| 08. Concevoir des présentations | 30 |
| 09. Rédiger des textes professionnels en français | 60 |
| 10. Effectuer des opérations comptables | 90 |
| 11. Produire des lettres | 75 |
| 12. Créer des bases de données | 45 |
| 13. Gérer l'encaisse | 45 |
| 14. Traduire des textes | 75 |
| 15. Concevoir des tableaux et des graphiques | 60 |
| 16. Réaliser la conception visuelle de documents | 90 |
| 17. Effectuer la rédaction et la disposition de textes professionnels en anglais | 90 |
| 18. Actualiser l'information diffusée sur des médias numériques | 30 |
| 19. Interagir en anglais en contexte professionnel | 45 |
| 20. Assurer le suivi de la correspondance | 75 |
| 21. Effectuer des activités liées à l'organisation de réunions et d'événements | 60 |
| 22. Produire des rapports | 60 |
| 23. Assurer un soutien technique | 30 |
| 24. Coordonner des tâches multiples | 45 |
| 25. S'intégrer au milieu de travail | 90 |
| | 1 485 |

- Enseignement individualisé.
- Possibilité d'un stage à l'étranger.
- Possibilité d'obtenir les DEP Secrétariat et Comptabilité (Adjoint administratif) en 2 340 heures.





5321 • 900 heures • Environ 9 mois

Principales tâches

- Conseiller les clients dans leurs achats de produits ou services.
- Renseigner la clientèle sur l'usage et l'entretien de l'article et en faire une démonstration.
- Expliquer les conditions de vente à crédit et de reprise des marchandises.
- Établir le bon de commande ou le contrat d'échange.
- Effectuer les transactions liées à la vente.
- Gérer un commerce ou une succursale.

Intérêts et aptitudes

- Capacité d'écoute
- Courtoisie
- Facilité à communiquer
- Persuasion
- Capacité d'adaptation

Professions visées

- Commis au service à la clientèle
- Représentant, représentante des ventes
- Conseiller-vendeur, conseillère-vendeuse

Milieux de travail

- Commerces de détail
- Fabricants et grossistes
- Centres de service à la clientèle







Conditions d'admission

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu.
- Avoir au moins 16 ans au 30 septembre et avoir obtenu les unités de 4° secondaire en français, anglais et mathématique, ou des apprentissages reconnus équivalents.
- Avoir au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et posséder les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général (TDG) ainsi que les préalables spécifiques, ou des apprentissages reconnus équivalents.



VENTE-CONSEIL

| Compétences du programme | Heures |
|---|--------|
| 01. Se situer au regard du métier et de la démarche de formation | 30 |
| 02. Établir des relations professionnelles en vente-conseil | 90 |
| 03. Interpréter les comportements de la clientèle | 45 |
| 04. Offrir le service à la clientèle | 30 |
| 05. Vendre des produits et des services | 120 |
| 06. Effectuer des transactions liées à la vente | 45 |
| 07. Organiser son temps de travail | 15 |
| 08. Utiliser des moyens de recherche d'emploi | 30 |
| 09. Amorcer la pratique du métier | 60 |
| 10. Se situer au regard des lois et règlements inhérents à l'exercice du métier | 30 |
| 11. Assurer le service après-vente | 30 |
| 12. Effectuer, en langue seconde, des activités liées à la vente | 60 |
| 13. Maintenir à jour sa connaissance des produits et des services | 45 |
| 14. Effectuer des activités liées à l'approvisionnement | 60 |
| 15. Effectuer des activités liées à la présentation visuelle | 45 |
| Établir des liens entre les stratégies marketing et la vente de produits et de services | 45 |
| 17. S'intégrer au milieu de travail | 120 |
| | ann |

- Formation offerte en alternance travail-études.
- Possibilité d'un stage à l'étranger.
- Possibilité de poursuivre une formation menant à l'obtention de l'ASP en Représentation après le DEP en Vente-conseil.
- L'élève doit assumer son transport vers les lieux de stages.





5323 • 450 heures • Environ 4 mois

Principales tâches

- Déterminer une liste de clients potentiels et les solliciter.
- Promouvoir des articles auprès de la clientèle.
- Rédiger les contrats de vente ou en assurer la rédaction.
- Participer à des expositions commerciales.
- Effectuer des analyses de marché.

Intérêts et aptitudes

- Autonomie
- Entregent
- Diplomatie
- Sens de l'organisation
- Capacité d'adaptation

Profession visée

Représentant commercial, représentante commerciale

Milieux de travail

- Grossistes
- Entreprises commerciales
- Compagnies d'assurances
- Agences de publicité







Conditions d'admission

• Être titulaire d'un DEP.

ΩU

Exercer un métier ou une profession en relation avec ce programme d'études.

REPRÉSENTATION

| Compétences du programme | Heures |
|---|------------|
| 01. Se situer au regard du métier et de la démarche de formation | 30 |
| 02. Établir des relations professionnelles en représentation | 75 |
| 03. Gérer son temps et son territoire | 45 |
| 04. Effectuer des calculs commerciaux | 60 |
| 05. Représenter une entreprise pour la vente de produits et de services | 120 |
| 06. Prospecter un territoire de vente | 60 |
| 07. S'intégrer au milieu du travail | 60 |
| | /E0 |

- Formation offerte en alternance travail-études.
- L'élève doit assumer son transport vers les lieux de stages.





LANCEMENT D'UNE ENTREPRISE

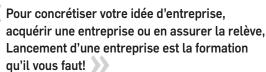
5361 • 330 heures • Environ 3 mois

Principales compétences

- Établir le profil entrepreneurial
- Élaborer un modèle d'affaires.
- Utiliser des outils technologiques: web, base de données, traitement de texte, chiffrier électronique, présentation.
- Effectuer une étude de marché.
- Commercialiser des produits et services.
- Démarrer un projet d'entreprise.
- Gérer les ressources humaines, matérielles et financières de l'entreprise.

Qualités personnelles souhaitées

- Maîtrise de soi
- Sens des responsabilités
- Intérêt à relever des défis
- Autonomie
- Persévérance





Conditions d'admission

Aucun critère de scolarité n'est exigé pour ce programme d'études.



LANCEMENT D'UNE ENTREPRISE

Formation efficace et dynamique qui vous aidera à vous lancer en affaires!

Vous serez guidé par des gens d'affaires expérimentés dans plusieurs domaines :

- Étude de marché
- Stratégies marketing
- Développement des affaires
- Gestion des opérations
- Gestion des ressources humaines
- Gestion comptable
- Planification financière
- Négociation du financement

Consultez epsh.qc.ca pour connaître les périodes de formations et les horaires.

Nos enseignants-coachs sont là pour vous accompagner à prendre des décisions éclairées!

Particularités

Suivi personnalisé, ateliers pratiques et conférences.





FLEURISTERIE

5376 • 1 035 heures • Environ 10 mois

Principales tâches

- Donner des conseils sur l'entretien des fleurs.
- Réaliser des arrangements floraux.
- Monter des compositions florales à l'aide de fils métalliques, d'épingles et de mousse de polystyrène.
- Réaliser divers ornements floraux pour des églises, des salles de réunion, etc.
- Assurer l'entretien des fleurs coupées et en gérer l'inventaire.

Intérêts et aptitudes

- Autonomie
- Sens de l'organisation
- Facilité à communiquer
- Courtoisie
- Créativité
- Sens de l'observation
- Patience
- Entregent

Professions visées

- Aide-fleuriste
- Fleuriste

Milieux de travail

- Boutiques de fleurs
- Jardineries
- Commerces de détail et grossistes
- À son compte







Conditions d'admission

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu.
- Avoir au moins 16 ans au 30 septembre et avoir obtenu les unités de 3° secondaire en français, anglais et mathématique, ou des apprentissages reconnus équivalents.
 OU
- Avoir au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et posséder les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général (TDG).



FLEURISTERIE

| Compétences du programme | Heures |
|--|--------|
| 01. Se situer au regard de la profession et de la démarche de formation | 30 |
| 02. Prévenir les atteintes à la santé et à la sécurité en fleuristerie | 15 |
| 03. Effectuer la mise en place de la boutique | 60 |
| 04. Confectionner des compositions florales symétriques | 105 |
| 05. Offrir le service à la clientèle | 60 |
| 06. Se familiariser avec le milieu de travail en fleuristerie | 60 |
| 07. Confectionner des compositions florales asymétriques | 120 |
| 08. Accomplir des activités liées à la vente | 60 |
| 09. Confectionner des compositions de plantes d'intérieur | 60 |
| 10. Se situer dans un contexte créatif en fleuristerie | 60 |
| 11. Réaliser des compositions florales ou de plantes d'intérieur pour des évènements | 120 |
| 12. Réaliser des compositions florales pour des funérailles | 120 |
| 13. Réaliser des compositions florales pour un mariage | 90 |
| 14. S'intégrer au milieu de travail en fleuristerie | 75 |
| | 1 035 |





GRANDES CULTURES

5254 • 1 095 heures • Environ 10 mois

Principales tâches

- Travailler sur des fermes qui pratiquent la culture sur de grandes surfaces.
- Être proche de la nature, de l'environnement et relever de grands défis.
- Semer, entreposer et récolter des céréales, du maïs, du soya et des plantes fourragères.

Intérêts et aptitudes

- Travail d'équipe
- Bonne capacité physique
- Débrouillardise et persévérance
- Ponctualité et disponibilité
- Bonne dextérité manuelle
- Sens de l'observation

Profession visée

Ouvrier, ouvrière agricole

Milieux de travail

- Fermes de grandes cultures
- Entreprises de travaux à forfait
- Coopératives agricoles
- Centres de grains







Conditions d'admission

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu.
 OU
- Avoir au moins 16 ans au 30 septembre et avoir obtenu les unités de 4º secondaire en français, anglais et mathématique, ou des apprentissages reconnus équivalents.

OU

 Avoir au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et posséder les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général (TDG) ainsi que les préalables spécifiques, ou des apprentissages reconnus équivalents.



GRANDES CULTURES

| | Compétences du programme | Heure |
|-----|---|-------|
| 01. | Se situer au regard du métier et de la démarche de formation | 30 |
| 02. | Agir de façon sécuritaire en milieu de travail | 45 |
| 03. | Conduire de la machinerie agricole | 45 |
| 04. | Établir des liens entre l'anatomie et la physiologie végétales et la régie des grandes cultures | 45 |
| 05. | Récolter et entreposer les plantes fourragères | 60 |
| 06. | Effectuer des calculs liés à la régie des grandes cultures | 30 |
| 07. | Utiliser la technologie informatique | 75 |
| 08. | Récolter les grains | 75 |
| 09. | Conditionner et entreposer les grains | 45 |
| 10. | Effectuer l'entretien périodique des tracteurs | 45 |
| 11. | Effectuer des travaux de préparation primaire du sol | 90 |
| 12. | Effectuer des opérations d'oxycoupage et de soudage à l'arc | 45 |
| 13. | Effectuer l'entretien et les réparations mineures de l'outillage, de la machinerie et de petits moteurs | 60 |
| 14. | Effectuer des opérations liées à la préparation d'un plan de fertilisation | 60 |
| 15. | Effectuer l'entretien et les réparations mineures des bâtiments | 45 |
| 16. | Établir des liens entre la protection des cultures et la régie des grandes cultures | 30 |
| 17. | Implanter une culture | 75 |
| 18. | Inspecter les cultures | 45 |
| 19. | Entretenir une culture | 60 |
| 20. | Utiliser des moyens de recherche d'emploi | 15 |
| 21. | S'intégrer au milieu de travail | 75 |
| | | 1 005 |

- Formation offerte en alternance travail-études.
- L'élève doit détenir un permis de conduire valide de classe 5 ou 8 sans restrictions.
- L'élève doit assumer son transport vers les lieux de stages.





HORTICULTURE ET JARDINERIE

5390 • 1 335 heures • Environ 11 mois

Principales tâches

- Réaliser des travaux de multiplication, de plantation, de taille et d'entretien de plantes ornementales dans des entreprises privées ou publiques.
- Réaliser des plans d'aménagement paysager.
- Connaître les soins et les exigences des plantes ornementales.
- Vendre et conseiller la clientèle sur les choix des végétaux et des produits horticoles.

Intérêts et aptitudes

- Minutie
- Patience et persévérance
- Sens de l'observation
- Sens de l'organisation

Professions visées

- Conseiller-vendeur, conseillère-vendeuse en horticulture ornementale
- Ouvrier spécialisé, ouvrière spécialisée en horticulture
- Manœuvre en aménagement paysager et en entretien des terrains
- Paysagiste

Milieux de travail

- Entreprises offrant des services d'entretien paysager
- Centres de jardin et magasins à grande surface
- Serres et pépinières
- Clubs de golf
- Jardins privés et publics
- Municipalités
- Entreprises d'aménagement paysager







Conditions d'admission

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu.
- Avoir au moins 16 ans au 30 septembre et avoir obtenu les unités de 4º secondaire en français, anglais et mathématique, ou des apprentissages reconnus équivalents.
- Avoir au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et posséder les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général (TDG) ainsi que les préalables spécifiques, ou des apprentissages reconnus équivalents.





HORTICULTURE ET JARDINERIE

| | | Compétences du programme | Heures |
|---|----|--|--------|
| | 1 | Se situer au regard du métier et de la démarche de formation | 15 |
| | 2 | Analyser de l'information sur des végétaux au regard de la botanique et de l'environnement | 90 |
| | 3 | Caractériser des végétaux herbacés | 90 |
| | 4 | Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'întégrité physique sur les chantiers de construction | 30 |
| | 5 | Effectuer des travaux de base en horticulture | 45 |
| | 6 | Caractériser des végétaux ligneux | 60 |
| | 7 | Tailler des végétaux | 45 |
| | 8 | Effectuer la préparation de sols et de substrats et la fertilisation de végétaux | 75 |
| | 9 | Effectuer des dépistages phytosanitaires | 75 |
| 1 | 10 | Utiliser des pesticides | 45 |
| 1 | 11 | Voir au fonctionnement de l'équipement horticole | 45 |
| - | 12 | Produire des végétaux ornementaux et comestibles | 90 |
| 1 | 13 | Effectuer la réception et la présentation de végétaux et de produits horticoles complémentaires | 45 |
| | L4 | Interagir dans des situations professionnelles variées | 30 |
| 1 | 15 | Effectuer l'entretien printanier de jardins en pleine terre | 45 |
| 1 | 16 | Effectuer l'entretien estival et automnal de jardins en pleine terre | 60 |
| 1 | ١7 | Effectuer des récoltes manuelles de végétaux comestibles et ornementaux | 45 |
| | 18 | Dessiner un plan de plantation | 90 |
| 1 | 19 | Effectuer l'aménagement et l'entretien de jardins hors sol | 45 |
| 2 | 20 | Effectuer l'aménagement de jardins en pleine terre | 60 |
| 2 | 21 | Effectuer l'aménagement et l'entretien d'un mur végétalisé intérieur ou d'une mosaïculture | 60 |
| 2 | 22 | Effectuer la vente de végétaux et de produits horticoles complémentaires ainsi que le service à la clientèle | 45 |
| 2 | 23 | S'întégrer à un milieu de travail | 105 |
| | | | 1335 |

- Formation offerte en alternance travail-études.
- Ce programme permet l'obtention de la carte de santé et sécurité sur les chantiers de construction (ASP construction).
- L'élève doit assumer son transport vers les lieux de stages.





PRODUCTION ANIMALE

5354 • 1 215 heures • Environ 11 mois

Principales tâches

- Nourrir les animaux.
- Effectuer des opérations reliées à la production.
- Apporter des soins aux animaux.
- Entretenir les bâtiments, les équipements et la machinerie.
- Préparer le sol, semer, entretenir et récolter les cultures.

Intérêts et aptitudes

- Aimer travailler avec les animaux
- Aimer le travail manuel
- Avoir le sens de l'observation
- Faire preuve de débrouillardise
- Préférer des tâches variées
- Avoir une bonne capacité physique

Profession visée

Ouvrier, ouvrière agricole

Milieux de travail

- Fermes
- Entreprises de services agricoles



Conditions d'admission

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu.
- Avoir au moins 16 ans au 30 septembre et avoir obtenu les unités de 4º secondaire en français, anglais et mathématique, ou des apprentissages reconnus équivalents.

Avoir au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et posséder les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général (TDG) ainsi que les préalables spécifiques, ou des apprentissages reconnus équivalents.



DEVIENS ÉLÈVE D'UN JOUR! ALDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES

Particularités

- Ce programme d'études a été conçu de façon à pouvoir s'adapter à différentes productions animales.
- Formation offerte en alternance travail-études.
- L'élève doit détenir un permis de conduire valide de classe 5 ou 8 sans restrictions.
- L'élève doit assumer son transport pour se rendre sur les lieux de stages.
- Ce programme permet l'admissibilité à la subvention à l'établissement de la Financière agricole du Québec.

PRODUCTION ANIMALE

| | Compétences du programme | Heures |
|-----|---|--------|
| 01. | Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à la biosécurité en milieu agricole | 30 |
| 02. | Se situer au regard du métier et de la démarche de formation | 30 |
| 03. | Conduire un tracteur | 30 |
| 04. | Établir des relations professionnelles en milieu agricole | 30 |
| 05. | Amorcer l'exercice du métier | 45 |
| 06. | Récolter des produits végétaux | 60 |
| 07. | Tenir des registres liés à la production animale | 30 |
| 08. | Épandre des fumiers | 30 |
| 09. | Effectuer la préparation primaire du sol | 60 |
| 10. | Nourrir les animaux | 105 |
| 11. | Prodiguer des soins aux animaux | 120 |
| 12. | Effectuer des opérations liées à la reproduction des animaux | 105 |
| 13. | Effectuer des opérations propres à la production animale | 90 |
| 14. | Oxycouper et souder des composants en milieu agricole | 45 |
| 15. | Entretenir de la machinerie, de l'équipement et de l'outillage agricoles | 90 |
| 16. | Entretenir des bâtiments et de l'équipement agricole intégré | 60 |
| 17. | Implanter des cultures | 60 |
| 18. | Entretenir des cultures | 90 |
| 19. | Planifier son cheminement professionnel dans le domaine agricole | 15 |
| 20. | S'intégrer au milieu de travail | 90 |
| | | 1 215 |





PRODUCTION HORTICOLE

5348 • 1 200 heures • Environ 10 mois

Principales tâches

- Conduire des tracteurs et machineries pour préparer et cultiver le sol.
- Effectuer le suivi des cultures : fertilisation, dépistage, sarclage, taille, etc.
- Semer, bouturer et transplanter des plantes en serre.
- Tenter de trouver des solutions aux problèmes affectant les cultures.
- Installer des systèmes d'irrigation.
- Récolter des légumes, des fruits et d'autres produits horticoles.

Intérêts et aptitudes

- «Amour» de la terre et des plantes
- Souci de l'environnement
- Sens de l'organisation et de l'observation
- Dynamisme
- Endurance physique

Professions visées

- Ouvrier, ouvrière agricole en production maraîchère
- Ouvrier, ouvrière de pépinières et de serres

Milieux de travail

- Entreprises agricoles spécialisées dans la culture biologique ou conventionnelle de légumes
- Serres de production biologique ou conventionnelle de légumes
- Serres de production de plantes ornementales (plantes vertes, plantes fleuries, vivaces, annuelles)
- Entreprises agricoles spécialisées dans la production de petits fruits
- Vergers, vignobles et pépinières







Conditions d'admission

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu.
- Avoir au moins 16 ans au 30 septembre et avoir obtenu les unités de 4º secondaire en français, anglais et mathématique, ou des apprentissages reconnus équivalents. OU
- Avoir au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et posséder les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général (TDG) ainsi que les préalables spécifiques, ou des apprentissages reconnus équivalents.





Particularités |

- Formation offerte en alternance travail-études
- L'élève doit détenir un permis de conduire valide de classe 5 ou 8 sans restrictions.
- Ce programme permet l'admissibilité à la subvention à l'établissement de la Financière agricole du Québec.
- L'élève doit assumer son transport vers les lieux de stages.



PRODUCTION HORTICOLE

| Compétences du programme | Heures |
|--|--------|
| 01. Se situer au regard du métier et de la démarche de formation | 30 |
| 02. Prévenir les atteintes à la santé et à la sécurité en production horticole | 30 |
| 03. Conduire un tracteur et un chariot élévateur | 60 |
| 04. Récolter des produits horticoles | 90 |
| 05. Effectuer la préparation primaire du sol | 75 |
| 06. Superviser une équipe de travail en production horticole | 45 |
| 07. Propager des végétaux | 120 |
| 08. Implanter une culture en serre | 60 |
| 09. Entretenir une culture en serre | 120 |
| Entretenir de la machinerie, de l'équipement et de l'outillage de production horticole | 120 |
| 11. Entretenir des infrastructures liées à la production horticole | 75 |
| 12. Effectuer des travaux de fin de production à l'extérieur | 45 |
| 13. Implanter une culture à l'extérieur | 120 |
| 14. Entretenir une culture à l'extérieur | 150 |
| 15. Planifier son cheminement professionnel en production horticole | 15 |
| 16. S'intégrer au milieu de travail | 45 |
| | 1 200 |





RÉALISATION D'AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

5320 • 1 035 heures • Environ 10 mois

Principales tâches

- Préparer le terrain, réaliser des travaux de menuiserie et de maçonnerie qui font partie de l'aménagement paysager, tels que des patios, des murs, des escaliers, etc.
- Installer des systèmes d'éclairage et d'irrigation, des plans d'eau et des rocailles.
- Effectuer les travaux de plantation des arbres, des arbustes et des plantes.

Intérêts et aptitudes

- Bonne condition physique
- Attrait pour le travail à l'extérieur
- Créativité
- Minutie
- Esprit d'équipe

Professions visées

- Ouvrier spécialisé, ouvrière spécialisée en aménagement
- Manœuvre en aménagement paysager et en entretien des terrains
- Paysagiste

Milieux de travail

- Entreprises de terrassement
- Municipalités et gouvernements
- Services d'entretien de terrains de golf
- Entreprises en aménagement paysager







Conditions d'admission

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu.
- Avoir au moins 16 ans au 30 septembre et avoir obtenu les unités de 3° secondaire en français, anglais et mathématique, ou des apprentissages reconnus équivalents. OU
- Avoir au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et posséder les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général (TDG) ainsi que les préalables spécifiques, ou des apprentissages reconnus équivalents.



ATDE ETNANCTÈRE AUX ÉTUDES

RÉALISATION D'AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

| | Compétences du programme | Heures |
|-----|--|--------|
| 01. | Se situer au regard du métier et de la démarche de formation | 30 |
| 02. | Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'intégrité physique sur les chantiers de construction | 30 |
| 03. | Entretenir de la machinerie, de l'équipement et de l'outillage horticoles et opérer de la machinerie | 60 |
| 04. | Effectuer des mesures et des estimations | 30 |
| 05. | Interpréter des plans, des devis et de la documentation technique | 45 |
| 06. | Communiquer en milieu de travail | 15 |
| 07. | Différencier des végétaux | 30 |
| 08. | Aménager un terrain | 90 |
| 09. | Utiliser des pesticides à l'extérieur | 30 |
| 10. | Entretenir un terrain | 105 |
| 11. | Installer des systèmes d'irrigation et d'éclairage | 60 |
| 12. | Construire des ouvrages de béton | 60 |
| 13. | Construire des ouvrages de pierre et de produits de béton sans joint de mortier | 120 |
| 14. | Construire des ouvrages de pierre avec joints de mortier | 30 |
| 15. | Construire des ouvrages de bois | 105 |
| 16. | Utiliser des moyens de recherche d'emploi | 15 |
| 17. | Réaliser et entretenir un jardin d'eau et une rocaille | 60 |
| 18. | Produire le croquis d'un aménagement paysager résidentiel | 45 |
| 19. | S'intégrer au milieu de travail | 75 |
| | | 1 035 |

Particularité

 Ce programme permet l'obtention de la carte de santé et sécurité sur les chantiers de construction (ASP construction).

17



Profil agricole et agroalimentaire



LANCEMENT D'UNE ENTREPRISE

ATTESTATION DE SPÉCIALISATION PROFESSIONNELLE

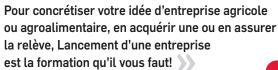
5361 • 330 heures • Environ 3 mois

Principales compétences

- Établir le profil entrepreneurial
- Élaborer un modèle d'affaires.
- Utiliser des outils technologiques: web, base de données, traitement de texte, chiffrier électronique, présentation.
- Effectuer une étude de marché.
- Commercialiser des produits et services.
- Démarrer un projet d'entreprise du secteur de l'agriculture.
- Gérer les ressources humaines, matérielles et financières de l'entreprise.

Qualités personnelles souhaitées

- Maîtrise de soi
- Sens des responsabilités
- Intérêt à relever des défis
- Autonomie
- Persévérance









Conditions d'admission

Aucun critère de scolarité n'est exigé pour ce programme d'études.



LANCEMENT D'UNE ENTREPRISE

Formation efficace et dynamique qui vous aidera à vous lancer en affaires!

Vous serez guidé par des gens d'affaires expérimentés dans plusieurs domaines :

- Étude de marché
- Stratégies marketing
- Développement des affaires
- Gestion des opérations
- Gestion des ressources humaines
- Gestion comptable
- Planification financière
- Négociation du financement

Consultez epsh.qc.ca pour connaître les périodes de formations et les horaires.

Nos enseignants-coachs sont là pour vous accompagner à prendre des décisions éclairées!

Particularités

Suivi personnalisé, ateliers pratiques et conférences.





BRIQUETAGE-MAÇONNERIE

5303 • 900 heures • Environ 9 mois

Principales tâches

- Poser les éléments de maçonnerie de façon à ce qu'ils soient d'aplomb, de niveau et d'alignement.
- Préparer le mortier et tirer des joints.
- Tailler et couper des briques, des blocs de béton et de la pierre.
- Réaliser les ouvrages proprement.

Intérêts et aptitudes

- Sens de l'organisation
- Précision et minutie
- Patience et persévérance
- Aisance dans les hauteurs
- Facilité à travailler en équipe
- Attrait pour le travail à l'extérieur

Profession visée

Briqueteur-maçon, briqueteuse-maçonne

Milieux de travail

- Entreprises spécialisées dans les travaux de maçonnerie
- Entreprises de rénovation et de restauration de bâtiments
- À son compte (après 6 000 heures d'expérience dans l'industrie)







Conditions d'admission

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu.
- Avoir au moins 16 ans au 30 septembre et avoir obtenu les unités de 3° secondaire en français, anglais et mathématique, ou des apprentissages reconnus équivalents. OU
- Avoir au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et posséder les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général (TDG) ainsi que les préalables spécifiques, ou des apprentissages reconnus équivalents.



Particularité

Le certificat de compétence apprenti délivré par la Commission de la construction du Québec est conditionnel, entre autres, à l'obtention du diplôme d'études professionnelles. L'accès aux chantiers de construction commerciaux et industriels demeure limité aux personnes détenant un certificat de compétence ou de compétence apprenti selon la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction.

BRIQUETAGE-MAÇONNERIE

| Compétences du programme | Heures |
|--|--------|
| 01. Se situer au regard du métier et de la démarche de formation | 15 |
| Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'intégrité physique sur les chantiers de construction | 30 |
| 03. Préparer et étendre des mortiers | 30 |
| 04. Ériger des échafaudages | 30 |
| 05. Effectuer la pose de blocs et de briques à la ligne | 120 |
| 06. Monter des coins en blocs et en briques | 90 |
| 07. Interpréter des plans et des devis | 60 |
| 08. Construire et réparer des ouvrages simples en blocs et en briques | 90 |
| 09. Ériger des ouvrages complexes en éléments de maçonnerie | 90 |
| 10. Effectuer des soudures simples et de l'oxycoupage | 45 |
| 11. Construire et réparer des ouvrages en éléments préfabriqués | 45 |
| 12. Tailler et poser des pierres naturelles et artificielles | 90 |
| 13. Construire et réparer des cheminées et des bases de poêles | 30 |
| 14. Se situer au regard du travail et des techniques liées au réfractaire | 15 |
| 15. S'adapter au milieu de travail en briquetage-maçonnerie | 120 |
| | 900 |

19





CHARPENTERIE-MENUISERIE

5319 • 1 350 heures • Environ 14 mois

Principales tâches

- Construire des coffrages à béton, des charpentes de bois, des cloisons métalliques.
- Effectuer des travaux de menuiserie, d'assemblage, d'érection et de réparation de pièces de bois ou de métal.
- Faire des travaux de finition intérieure et extérieure ou des travaux d'aménagement.

Intérêts et aptitudes

- Attrait pour le travail manuel
- Dextérité manuelle
- Sens de l'organisation et de l'initiative
- Patience et minutie
- Habileté à travailler en équipe

Profession visée

Charpentier-menuisier, charpentière-menuisière

Milieux de travail

- Chantiers de construction des secteurs résidentiel, commercial et industriel
- Entreprises de construction et de rénovation
- Usines de maisons préfabriquées
- Organismes gouvernementaux, publics ou parapublics







Conditions d'admission

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu.
- Avoir au moins 16 ans au 30 septembre et avoir obtenu les unités de 4° secondaire en français, anglais et mathématique, ou des apprentissages reconnus équivalents.
 OU
- Avoir au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et posséder les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général (TDG) ainsi que les préalables spécifiques, ou des apprentissages reconnus équivalents.



CHARPENTERIE-MENUISERIE

| | Compétences du programme | Heures |
|-----|--|--------|
| 01 | . Se situer au regard du métier et de la démarche de formation | 15 |
| 02 | . Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'intégrité physique sur les chantiers de construction | 30 |
| 03 | . Utiliser des outils manuels et des outils portatifs électriques pour effectuer des assemblages | 75 |
| 04 | . Traiter de l'information liée à des plans, à des devis et à des croquis | 90 |
| 05 | . Effectuer des calculs relatifs à la planification | 45 |
| 06 | . Effectuer des opérations d'alignement et de nivellement | 60 |
| 07 | . Effectuer des activités d'échafaudage, de levage et de manutention | 45 |
| 08 | . Fabriquer et installer l'ameublement et les accessoires de finition | 90 |
| 09 | Construire des coffrages d'empattements, de murs de fondation et de murs de béton | 105 |
| 10 | . Effectuer des activités liées à la pose de fondations profondes | 30 |
| 11 | Construire des coffrages de colonnes, de poutres, de dalles et d'escaliers de béton | 105 |
| 12 | . Construire des charpentes de planchers | 60 |
| 13 | . Construire des charpentes de murs | 90 |
| 14 | . Construire des toitures | 105 |
| 15 | . Effectuer des travaux d'isolation, d'insonorisation et de ventilation | 45 |
| 16 | . Effectuer des travaux de finition extérieure | 105 |
| 17. | Effectuer des travaux de finition intérieure | 120 |
| 18 | . Construire des escaliers de bois | 120 |
| 19 | . Préparer son intégration au marché du travail | 15 |
| | | 1 350 |

Particularité

Le certificat de compétence apprenti délivré par la Commission de la construction du Québec est conditionnel, entre autres, à l'obtention du diplôme d'études professionnelles. L'accès aux chantiers de construction commerciaux et industriels demeure limité aux personnes détenant un certificat de compétence ou de compétence apprenti selon la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction.





5295 • 1 800 heures • Environ 2 ans environ

Principales tâches

- Lire et interpréter des plans et des devis d'installation.
- Estimer la quantité de matériel nécessaire pour exécuter les travaux requis.
- Insérer et tirer des câbles et des conducteurs dans les conduits et les tubes.
- Poser des boîtes de sortie, des panneaux de contrôle et des systèmes de distribution.
- Analyser et résoudre des problèmes techniques.
- Installer des circuits résidentiels, commerciaux et industriels.

Intérêts et aptitudes

- Dextérité manuelle
- Esprit d'analyse
- Sens des responsabilités
- Capacité de travailler en hauteur et dans les espaces restreints
- Capacité de travailler dans différents types d'environnement

Professions visées

- Électricien, électricienne
- Estimateur, estimatrice en électricité de construction

Milieux de travail

- Entreprises spécialisées en télécommunication, domotique, régulation, etc.
- Entreprises de rénovation de bâtiments résidentiels
- Industries manufacturières
- Entreprises de systèmes d'alarme et de systèmes de télécommunication







Conditions d'admission

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu.
- Avoir au moins 16 ans au 30 septembre et avoir obtenu les unités de 4º secondaire en français, anglais et mathématique, ou des apprentissages reconnus équivalents. OU
- Avoir au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et posséder les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général (TDG) ainsi que les préalables spécifiques, ou des apprentissages reconnus équivalents.





Particularité

Le certificat de compétence apprenti délivré par la Commission de la construction du Québec est conditionnel, entre autres, à l'obtention du diplôme d'études professionnelles. L'accès aux chantiers de construction commerciaux et industriels demeure limité aux personnes détenant un certificat de compétence ou de compétence apprenti selon la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction.



| | Compétences du programme | Heure |
|-----|---|-------|
| 01. | Se situer au regard du métier et de la démarche de formation | 15 |
| 02. | Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'intégrité physique sur les chantiers de construction | 30 |
| 03. | Utiliser un ordinateur | 30 |
| 04. | Vérifier la tension, le courant et la puissance de circuits électriques | 120 |
| 05. | Dessiner le croquis d'une installation et un schéma de circuit électrique | 45 |
| 06. | Utiliser de l'outillage | 75 |
| 07. | Travailler en hauteur et manutentionner du matériel | 45 |
| 08. | Installer des canalisations et des câbles électriques | 90 |
| 09. | Effectuer l'installation de circuits électriques de dérivation résidentiels et de leurs dispositifs de protection | 105 |
| 10. | Interpréter des plans, des devis, des manuels techniques et des procédures d'entretien | 60 |
| 11. | Effectuer l'installation et l'entretien de transformateurs triphasés | 60 |
| 12. | Effectuer l'installation et l'entretien d'un branchement et d'une alimentation d'urgence | 90 |
| 13. | Vérifier le fonctionnement de circuits électroniques | 105 |
| 14. | Vérifier la logique à relais et à circuits intégrés de circuits électriques et électroniques | 75 |
| 15. | Effectuer l'installation et l'entretien d'un système d'éclairage | 105 |
| 16. | Effectuer l'installation et l'entretien d'un système de chauffage | 90 |
| 17. | Installer des câbles de communication en cuivre et en fibre optique | 75 |
| 18. | Effectuer l'installation d'un système d'alarme incendie | 60 |
| | Effectuer l'installation de systèmes domotique et téléphonique résidentiels | 120 |
| 20. | Effectuer l'installation et l'entretien de machines rotatives à courant continu et à courant alternatif monophasé et de leurs commandes | 90 |
| 21. | Effectuer l'installation et l'entretien d'une machine rotative à courant alternatif triphasé et de ses commandes | 105 |
| 22. | Effectuer l'installation et l'entretien d'un automate programmable pour des systèmes électriques de machinerie de bâtiment | 105 |
| 23. | Éffectuer l'installation et l'entretien de l'instrumentation électronique pour des systèmes électriques de machinerie de bâtiment | 75 |
| 24. | Se préparer au marché du travail | 30 |
| | | 1 800 |





DESSIN DE BÂTIMENT

5250 • 1 800 heures • Environ 2 ans

Principales tâches

- Élaborer et préparer des dessins, des plans, des diagrammes ou des tracés d'architecture.
- Préparer, sous les ordres des architectes et à l'aide d'un ordinateur, des esquisses préliminaires donnant un aperçu de l'intérieur, de l'extérieur et d'autres particularités importantes du bâtiment.
- Participer aux calculs pour déterminer le genre et la qualité des matériaux requis.
- Exécuter les dessins en plan, en élévation de profil et en coupe pour spécifier les détails types nécessaires à la construction.

Intérêts et aptitudes

- Sens de l'observation
- Sens de l'organisation
- Esprit d'analyse
- Souci du détail

Professions visées

- Dessinateur, dessinatrice de bâtiment
- Dessinateur, dessinatrice d'architecture
- Dessinateur, dessinatrice d'installations électriques
- Dessinateur, dessinatrice en plomberie et chauffage

Milieux de travail

- Bureaux d'architectes
- Bureaux d'ingénieurs
- Constructeurs, promoteurs et entrepreneurs généraux
- Gouvernements et municipalités







Conditions d'admission

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu.
- Avoir au moins 16 ans au 30 septembre et avoir obtenu les unités de 4º secondaire en français, anglais et mathématique, ou des apprentissages reconnus équivalents. OU
- Avoir au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et posséder les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général (TDG) ainsi que les préalables spécifiques, ou des apprentissages reconnus équivalents.





Particularité

 Ce programme permet l'obtention de la carte de santé et sécurité sur les chantiers de construction (ASP construction).

DESSIN DE BÂTIMENT

| Compétences du programme | Heures |
|--|--------|
| 01. Se situer au regard du métier et de la démarche de formation | 15 |
| 02. Utiliser un ordinateur | 30 |
| 03. Dessiner un élément architectural | 45 |
| 04. Exploiter les fonctions de base d'un logiciel de dessin | 105 |
| 05. Dessiner des volumes architecturaux | 105 |
| 06. Dessiner le plan d'un bâtiment résidentiel unifamilial | 120 |
| 07. Appliquer des notions de santé et de sécurité sur les chantiers de construct | ion 30 |
| 08. Exploiter les fonctions avancées d'un logiciel de dessin | 75 |
| 09. Dessiner le plan d'une structure de béton | 60 |
| 10. Effectuer des relevés | 30 |
| 11. Rechercher de l'information relative à la plomberie | 90 |
| 12. Dessiner un plan de plomberie | 90 |
| 13. Dessiner une coupe de mur et un détail technique | 30 |
| 14. Déterminer des quantités de matériaux et d'équipement | 30 |
| 15. Dessiner le plan d'ensemble d'une structure d'acier | 60 |
| 16. Dessiner le plan de fabrication de structures d'acier | 120 |
| 17. Dessiner le plan d'un bâtiment résidentiel multifamilial | 120 |
| 18. Rechercher de l'information relative à l'électricité | 45 |
| 19. Dessiner un plan d'électricité | 45 |
| 20. Dessiner une illustration architecturale | 105 |
| 21. Utiliser des moyens de recherche d'emploi | 15 |
| 22. Rechercher de l'information relative à la ventilation | 90 |
| 23. Dessiner un plan de ventilation | 105 |
| 24. Dessiner le plan d'un bâtiment commercial | 120 |
| 25. S'intégrer au milieu de travail | 120 |
| | 1 000 |





5392 • 810 heures • Environ 8 mois

Principales tâches

- Effectuer le tirage de joints.
- Poser du crépi sur des surfaces de béton.
- Moulurer et installer des éléments ornementaux préfabriqués.
- Exécuter des revêtements d'acrylique et de stuc.
- Réparer des surfaces.

Intérêts et aptitudes

- Créativité
- Précision et minutie
- Bonne endurance physique
- Capacité de travailler en hauteur
- Capacité de travailler dans des positions inconfortables
- Souci de travailler proprement

Professions visées

Plâtrier, plâtrière

Milieux de travail

- Entreprises de construction, promoteurs et entrepreneurs généraux
- Entreprises spécialisées
- Entreprises de rénovation de bâtiments résidentiels
- A son compte







Conditions d'admission

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu.
- Avoir au moins 16 ans au 30 septembre et avoir obtenu les unités de 3° secondaire en français, anglais et mathématique, ou des apprentissages reconnus équivalents. OU
- Avoir au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et posséder les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général (TDG) ainsi que les préalables spécifiques, ou des apprentissages reconnus équivalents.





Particularité Le certificat de compétence apprenti délivré par la Commission de la construction du Québec est conditionnel, entre autres, à l'obtention du diplôme d'études professionnelles. L'accès aux chantiers de construction commerciaux et industriels demeure limité aux personnes détenant un certificat de compétence ou de compétence apprenti selon la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction.



| | Compétences du programme H | leure |
|----|--|-------|
| l. | Se situer au regard des organismes de l'industrie de la construction | 15 |
| 2. | Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'intégrité physique sur les chantiers de construction | s 30 |
| 3. | Se situer au regard du métier et de la démarche de formation | 15 |
| 1. | Effectuer des travaux de base en plâtrage | 45 |
| 5. | Utiliser de l'équipement d'accès | 45 |
| ó. | Effectuer des travaux simples de tirage de joints sur des panneaux de gypse | 90 |
| 7. | Traiter l'information de plans et de devis | 45 |
| 3. | Effectuer des travaux de restauration avec du plâtre traditionnel | 120 |
| €. | Réaliser des surfaces texturées intérieures | 45 |
|). | Ragréer des surfaces intérieures | 60 |
| l. | Poser du crépi de ciment sur des surfaces en béton | 30 |
| 2. | Effectuer l'installation et le ragréage d'un SIFE | 120 |
| 3. | Se situer au regard de l'utilisation des outils spécialisés en tirage de joints | 45 |
| 1. | Effectuer des travaux spécialisés de tirage de joints sur des panneaux de gypse | 45 |
| 5. | Se préparer à son intégration professionnelle | 60 |
| | | 810 |





PLOMBERIE ET CHAUFFAGE

5333 • 1 680 heures • Environ 15 mois

Principales tâches

- Planifier, installer et réparer des systèmes de tuyauterie diverse.
- Installer et réparer des appareils sanitaires.
- Installer et réparer des systèmes alimentés au gaz naturel, au gaz propane et au mazout.
- Installer et réparer différents types de systèmes de chauffage.

Intérêts et aptitudes

- Autonomie et minutie
- Bonne condition physique
- Souci du détail et de la précision
- Esprit logique et analytique

Professions visées

- Plombier, plombière
- Poseur, poseuse d'appareils de chauffage
- Tuyauteur, tuyauteuse

Milieux de travail

- À son compte
- Constructeurs, promoteurs et entrepreneurs généraux
- Entreprises spécialisées dans l'installation et la réparation de plomberie
- Entreprises spécialisées dans l'installation de canalisation de gaz et de systèmes de chauffage à air chaud







Conditions d'admission

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu.
- Avoir au moins 16 ans au 30 septembre et avoir obtenu les unités de 4° secondaire en français, anglais et mathématique, ou des apprentissages reconnus équivalents.
 OU
- Avoir au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et posséder les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général (TDG) ainsi que les préalables spécifiques, ou des apprentissages reconnus équivalents.



PLOMBERIE ET CHAUFFAGE

| | Compétences du programme | Heure |
|-----|--|-------|
| 01. | Se situer au regard du métier, de la démarche de formation et communiquer en milieu de travail | 30 |
| 02. | Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'intégrité physique sur les chantiers de construction | 30 |
| 03. | Manutentionner des équipements, des matériaux et des produits | 60 |
| 04. | Assembler des systèmes de mécanique de tuyauterie | 120 |
| 05. | Installer des composants électriques | 75 |
| 06. | Interpréter des plans et devis | 45 |
| 07. | Installer des réseaux d'évacuation | 120 |
| 08. | Installer des réseaux de ventilation | 120 |
| 09. | Intervenir sur des dispositifs de commande électriques et électroniques | 120 |
| 10. | Effectuer des travaux de soudage et de brasage | 75 |
| 11. | Installer des systèmes de distribution d'eau chaude et d'eau froide, des équipements sanitaires et des accessoires | 120 |
| 12. | Entretenir et réparer de la tuyauterie, des équipements sanitaires et des accessoires | 75 |
| 13. | Présenter de l'information relative aux notions d'énergie et de chauffage | 45 |
| 14. | Installer, entretenir et réparer des appareils alimentés au mazout | 120 |
| 15. | Installer et réparer des systèmes de chauffage directs et renversés | 120 |
| 16. | Installer et réparer des systèmes de chauffage périmétriques | 60 |
| 17. | Installer des systèmes alimentés au gaz (naturel et propane) | 120 |
| 18. | Installer et réparer des systèmes de chauffage par rayonnement | 75 |
| 19. | Installer et réparer des systèmes à vapeur à basse pression | 120 |
| 20. | Se situer au regard des organismes de l'industrie de la construction | 15 |
| 21. | Effectuer des recherches d'emploi | 15 |
| | | 1 680 |

Particularité

Le certificat de compétence apprenti délivré par la Commission de la construction du Québec est conditionnel, entre autres, à l'obtention du diplôme d'études professionnelles. L'accès aux chantiers de construction commerciaux et industriels demeure limité aux personnes détenant un certificat de compétence ou de compétence apprenti selon la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction.





DÉCORATION INTÉRIEURE ET PRÉSENTATION VISUELLE

5327 • 1800 heures • Environ 2 ans

Principales tâches

- Guider le client dans le choix de matériaux et d'objets servant à l'aménagement d'un décor.
- Tracer le plan d'une pièce et préparer les dessins techniques nécessaires à la réalisation du projet.
- Faire l'estimation des coûts des matériaux et du projet.
- Manipuler et habiller des mannequins et des présentoirs.
- Composer et monter des étalages et des présentations.
- Créer des décors pour des événements.

Intérêts et aptitudes

- Sens de l'observation et de l'organisation
- Créativité, initiative
- Capacité de travailler en équipe
- Préférence pour le travail avec le public

Professions visées

- Décorateur, décoratrice d'intérieur
- Cuisiniste
- Spécialiste en présentation visuelle
- Planificateur, planificatrice de décors pour un événement
- Conseiller, conseillère spécialisée en couvre-plancher, luminaire, habillage de fenêtre et de lit, peinture

Milieux de travail

- Boutiques de décoration, quincailleries, grandes chaînes
- Commerces spécialisés : couvre-planchers, luminaires, habillages de fenêtre, meubles
- Ateliers de décors
- Fabricants d'armoires de cuisine et salle de bain
- Entreprises spécialisées : planification d'événements, présentation visuelle







Conditions d'admission

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu.
 OU
- Avoir au moins 16 ans au 30 septembre et avoir obtenu les unités de 4º secondaire en français, anglais et mathématique, ou des apprentissages reconnus équivalents.

OU

 Avoir au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et posséder les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général (TDG) ainsi que les préalables spécifiques, ou des apprentissages reconnus équivalents.



DÉCORATION INTÉRIEURE ET PRÉSENTATION VISUELLE

| | Compétences du programme | Heure |
|-----|---|-------|
| 01. | Se situer au regard du métier et de la démarche de formation | 15 |
| 02. | Exploiter les possibilités de la couleur | 90 |
| 03. | Utiliser des sources d'information professionnelle | 60 |
| 04. | Proposer des matériaux pour la réalisation d'un projet | 90 |
| 05. | Produire des esquisses, des croquis et des perspectives | 120 |
| 06. | Produire des planches techniques | 120 |
| 07. | Proposer des agencements de mobilier et d'éléments de décoration ou de présentation | 90 |
| 08. | Proposer des habillages de fenêtres, de lits et des rembourrages légers | 60 |
| 09. | Réaliser l'éclairage d'un espace | 60 |
| 10. | Établir des relations interpersonnelles au travail | 45 |
| 11. | Vendre des produits et des services | 90 |
| 12. | Accomplir des tâches administratives connexes | 60 |
| 13. | Proposer un projet de décoration résidentielle | 120 |
| 14. | Proposer un projet de décoration à partir d'éléments modulaires intégrés | 120 |
| 15. | Proposer un projet de décoration d'un espace public | 120 |
| 16. | Fabriquer des éléments de décor | 90 |
| | Aménager un espace à des fins promotionnelles | 90 |
| 18. | Aménager une vitrine | 120 |
| 19. | Aménager un espace pour un événement | 120 |
| 20. | S'intégrer au milieu de travail | 120 |
| | | 1 200 |

Particularités

- Enseignement individualisé.
- Formation offerte en alternance travail-études.
- L'élève doit assumer son transport vers les lieux de stages.

26





COIFFURE

5245 • 1 455 heures • Environ 15 mois

Principales tâches

- Réaliser des coiffures stylisées et des effets spéciaux.
- Exécuter des fonctions régulières en coiffure : coupe de cheveux (homme et femme), permanente, coloration, mèches, mise en plis.
- Effectuer des tâches complémentaires à la coiffure : analyse du cuir chevelu et des cheveux, taille de la barbe et de la moustache.
- Conseiller la clientèle dans le choix du style d'une coiffure.
- Accomplir les différentes tâches de gestion, de vente et de service à la clientèle.

Intérêts et aptitudes

- Courtoisie
- Sens de l'observation
- Créativité
- Entregent
- Esprit d'initiative
- Esprit d'équipe
- Minutie

Profession visée

Coiffeur, coiffeuse

Milieux de travail

- A son compte
- Salons de coiffure et d'esthétique
- Studios de télévision
- Studios de cinéma
- Grossistes en produits de coiffure

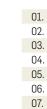






Conditions d'admission

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu.
- Avoir au moins 16 ans au 30 septembre et avoir obtenu les unités de 4º secondaire en français, anglais et mathématique, ou des apprentissages reconnus équivalents. OU
- Avoir au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et posséder les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général (TDG) ainsi que les préalables spécifiques, ou des apprentissages reconnus équivalents.



COIFFURE

| Compétences du programme | Heures |
|--|--------|
| 01. Se situer au regard du métier et de la démarche de formation | 15 |
| 02. Prévenir les atteintes à la santé et à la sécurité | 30 |
| 03. Faire un examen des cheveux et du cuir chevelu | 45 |
| 04. Analyser la morphologie et la physionomie d'une cliente ou d'un client | 30 |
| 05. Donner un shampooing | 30 |
| 06. Donner un traitement des cheveux et du cuir chevelu | 60 |
| 07. Faire une mise en plis | 45 |
| 08. Faire une mise en forme | 75 |
| 09. Communiquer avec la clientèle | 45 |
| 10. Faire une coupe de cheveux standard pour femme | 120 |
| 11. Faire une coupe graduelle pour homme et tailler une barbe | 60 |
| 12. Donner une permanente standard | 105 |
| 13. Faire une coloration | 120 |
| 14. Faire une teinte pastel | 60 |
| 15. Apporter une correction de couleur | 90 |
| 16. Vendre des produits et des services | 45 |
| 17. Effectuer une coupe stylisée | 75 |
| 18. Effectuer une permanente stylisée | 75 |
| 19. Effectuer une coloration créative | 120 |
| 20. Effectuer une coiffure personnalisée | 105 |
| 21. S'intégrer au milieu du travail | 105 |
| | 1 455 |





ESTHÉTIQUE

5339 • 1 305 heures • Environ 14 mois

Principales tâches

- Exécuter des soins faciaux adaptés aux différents types de peaux.
- Faire de l'épilation à la cire.
- Réaliser des maquillages.
- Prodiguer des soins esthétiques aux mains et aux pieds.
- Conseiller la clientèle pour l'achat de produits.

Intérêts et aptitudes

- Sens de l'organisation et de l'observation
- Facilité à communiquer
- Créativité
- Entregent et courtoisie
- Souci du détail et du travail bien fait

Professions visées

- Esthéticien, esthéticienne
- Conseiller-vendeur, conseillère-vendeuse de cosmétiques
- Manucure
- Maquilleur, maquilleuse
- Représentant, représentante de produits cosmétiques
- Formateur, formatrice en produits cosmétiques

Milieux de travail

- Salons de beauté et spas
- Pharmacies et grands magasins
- Distributeurs de produits de beauté
- Industrie du cinéma et de la télévision
- A son compte







Conditions d'admission

- Ètre titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu.
- Avoir au moins 16 ans au 30 septembre et avoir obtenu les unités de 4° secondaire en français, anglais et mathématique, ou des apprentissages reconnus équivalents.
- Avoir au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et posséder les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général (TDG) ainsi que les préalables spécifiques, ou des apprentissages reconnus équivalents.



ESTHÉTIQUE

| | Compétences du programme | Heure |
|-------|---|-------|
| 01. 3 | Se situer au regard de la profession et de la démarche de formation | 15 |
| 02. I | Prévenir les risques d'atteinte à la santé et à la sécurité en esthétique | 30 |
| 03. I | Faire des constats relatifs à l'aspect de la peau et de ses annexes | 105 |
| | Recevoir la cliente ou le client pour une consultation en vue de l'examen de la peau | 75 |
| 05. I | Effectuer des manœuvres de modelage | 60 |
| 06. I | Effectuer des soins esthétiques de base | 120 |
| 07. I | Réaliser un maquillage de base | 105 |
| 08. I | Informer la cliente ou le client sur les produits cosmétiques | 90 |
| 09. I | Interagir en contexte professionnel | 30 |
| 10. I | Effectuer des soins esthétiques des mains et des ongles | 90 |
| 11. I | Effectuer des activités à caractère administratif | 45 |
| 12. \ | Vendre et promouvoir des services et des produits en soins esthétiques | 60 |
| 13. I | Réaliser un maquillage élaboré | 60 |
| 14. I | Épiler à la cire, à la pâte de sucre ou avec d'autres produits épilatoires | 105 |
| 15. I | Effectuer des soins esthétiques des pieds et des ongles | 60 |
| 16. I | Effectuer des soins spécifiques | 120 |
| 17. (| Concevoir et appliquer des programmes de soins esthétiques | 60 |
| 18. 3 | S'intégrer au milieu de travail | 75 |
| | | 1 305 |





CONSEIL ET VENTE DE PIÈCES D'ÉQUIPEMENT MOTORISÉ

5347 • 1 095 heures • Environ 10 mois

Principales tâches

- Conseiller la clientèle sur le type et la qualité de la marchandise.
- Vendre des pièces de rechange, des machines, des outils, des appareils et des accessoires pour des véhicules motorisés.
- Utiliser un système informatique pour tenir à jour un inventaire.

Intérêts et aptitudes

- Travail d'équipe
- Sens de l'organisation
- Bonne concentration
- Habileté à communiquer

Professions visées

- Commis aux pièces
- Magasinier, magasinière
- Représentant, représentante

Milieux de travail

- Ateliers de réparations
- Commerces de pièces mécaniques
- Concessionnaires de véhicules motorisés
- Secteur industriel







Conditions d'admission

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu.
- Avoir au moins 16 ans au 30 septembre et avoir obtenu les unités de 4º secondaire en français, anglais et mathématique, ou des apprentissages reconnus équivalents. OU
- Avoir au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et posséder les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général (TDG) ainsi que les préalables spécifiques, ou des apprentissages reconnus équivalents.





Particularités

- Formation offerte en alternance travail-études.
- L'élève doit assumer son transport vers les lieux de stages.

CONSEIL ET VENTE DE PIÈCES D'ÉQUIPEMENT MOTORISÉ

| | 1 - |
|---|-----|
| 01. Se situer au regard du métier et de la démarche de formation | 15 |
| 02. Prévenir les risques en matière de santé, de sécurité au travail et de protection de l'environnement | 30 |
| 03. Utiliser un environnement informatique | 45 |
| 04. Donner de l'information sur les systèmes de tenue de route | 90 |
| 05. Donner de l'information sur les systèmes électriques et électroniques | 30 |
| Donner de l'information sur les systèmes d'allumage, d'alimentation, d'échappement et antipollution | 75 |
| Effectuer la manutention et l'inventaire de la marchandise pour des véhicules motorisés | 60 |
| 08. Donner de l'information sur l'équipement et l'outillage d'un atelier de réparation | 45 |
| 09. Établir des relations professionnelles | 45 |
| Donner de l'information sur les moteurs et les systèmes de refroidissement, de chauffage et de climatisation | 75 |
| 11. Donner de l'information sur des accessoires de véhicules motorisés | 45 |
| 12. Effectuer la tenue de caisse | 45 |
| 13. Donner de l'information sur les systèmes de transmission de pouvoir | 60 |
| 14. Communiquer en langue seconde avec la clientèle et des fournisseurs | 45 |
| 15. Donner de l'information sur les châssis, les carrosseries et les habitacles | 45 |
| Rechercher de l'information sur des pièces, des produits et des accessoires de véhicules motorisés | 90 |
| Conseiller la clientèle ou le personnel pour des pièces, des produits et des accessoires de véhicules motorisés | 90 |
| 18. Assurer du service après-vente | 45 |
| 19. Utiliser des moyens de recherche d'emploi | 15 |
| 20. S'intégrer au milieu de travail | 105 |
| 1 | 095 |





MÉCANIQUE AGRICOLE

5335 • 1800 heures • Environ 2 ans

Principales tâches

- Réaliser l'inspection des machines agricoles.
- Appliquer les méthodes de diagnostic afin de détecter les défectuosités mécaniques, hydrauliques, électriques et électroniques.
- Réparer ou remplacer les pièces défectueuses des moteurs diesel, des systèmes de lubrification, de refroidissement, d'alimentation, ainsi que des éléments hydrauliques des machines agricoles.
- Évaluer, au besoin, les coûts de réparation.
- Effectuer l'entretien préventif de la machinerie agricole.
- Nettoyer, replacer et ajuster les pièces d'équipement.

Intérêts et aptitudes

- Bonne compréhension de l'anglais
- Minutie
- Sens de l'organisation et de l'observation
- Sens des responsabilités
- Esprit d'analyse et raisonnement logique
- Polyvalence

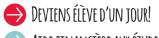
Profession visée

Mécanicien, mécanicienne de machines agricoles

Milieux de travail

- Concessionnaires de machines agricoles
- Coopératives agricoles
- Ateliers de réparation spécialisés
- Autres secteurs mécaniques







Conditions d'admission

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu.
- Avoir au moins 16 ans au 30 septembre et avoir obtenu les unités de 4º secondaire en français, anglais et mathématique, ou des apprentissages reconnus équivalents. OU
- Avoir au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et posséder les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général (TDG) ainsi que les préalables spécifiques, ou des apprentissages reconnus équivalents.





MÉCANIQUE AGRICOLE

| | Compétences du programme | Heure |
|---|---|-------|
| 0 | 1. Se situer au regard du métier et de la démarche de formation | 15 |
| 0 | Prévenir les risques en matière de santé, de sécurité au travail, et de protection de l'environnement | 30 |
| 0 | 3. Effectuer des travaux d'atelier | 60 |
| 0 | 4. Rechercher de l'information technique sur de la machinerie agricole | 30 |
| 0 | 5. Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques | 90 |
| 0 | Effectuer l'entretien et la réparation de systèmes électriques essentiels et de dispositifs électriques de confort de machineries agricoles | 75 |
| 0 | 7. Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage | 75 |
| | 8. Vérifier le fonctionnement de systèmes hydrauliques et pneumatiques | 90 |
| 0 | Effectuer la réparation de systèmes mécaniques de transmission de puissance, de direction et de freinage de machineries agricoles | 90 |
| 1 | Effectuer l'entretien et la réparation de l'embrayage, de la boîte de transfert et de la transmission manuelle d'un tracteur | 75 |
| 1 | 1. Effectuer l'entretien et la réparation d'un moteur diesel d'une machinerie agricole | 120 |
| 1 | 2. Vérifier le fonctionnement de systèmes de base commandés par ordinateur | 60 |
| 1 | Régler le fonctionnement de systèmes de commandes électroniques de machineries agricoles | 45 |
| 1 | Effectuer l'entretien et la réparation de systèmes d'alimentation et d'échappement d'un moteur diesel | 105 |
| 1 | 5. Préparer des machineries agricoles | 60 |
| 1 | 6. Effectuer l'entretien et la réparation de systèmes hydrauliques d'un tracteur | 120 |
| 1 | Effectuer l'entretien et la réparation de systèmes de préparation de sols et de systèmes de production et de traitement du cultures | 75 |
| 1 | 8. Effectuer l'entretien et la réparation de systèmes de fenaison et de fourragères | 90 |
| 1 | Effectuer l'entretien et la réparation de systèmes de presses à balles et d'enrobeuses | 120 |
| 2 | 0. Effectuer l'entretien et la réparation des systèmes d'une moissonneuse-batteuse | 120 |
| 2 | Effectuer l'entretien et le remplacement de transmissions hydrauliques de machineries agricoles | 90 |
| 2 | 2. Effectuer la réparation de transmissions hydrauliques de machineries agricoles | 75 |
| 2 | 3. S'intégrer au milieu du travail | 90 |
| | | 1 800 |

30





MÉCANIQUE AUTOMOBILE

5298 • 1800 heures • Environ 2 ans

Principales tâches

- Effectuer l'entretien général d'une automobile.
- Réparer les moteurs à combustion interne, les systèmes de refroidissement, de chauffage, de climatisation, de charge et de démarrage.
- Réparer les accessoires électromécaniques, les organes de transmission, les freins conventionnels et à système antiblocage, les accessoires de sécurité, les systèmes d'antipollution et d'injection électronique, la suspension et la direction.

Intérêts et aptitudes

- Autonomie
- Sens de l'organisation
- Minutie
- Sens des responsabilités
- Sens de l'observation
- Esprit d'analyse
- Bonne compréhension de l'anglais
- Esprit d'initiative
- Facilité d'adaptation
- Attitude respectueuse

Profession visée

Mécanicien, mécanicienne de véhicules automobiles

Milieux de travail

- Ateliers de réparation d'automobiles
- Compagnies de transport
- Concessionnaires d'automobiles
- Garages
- Stations-service







Conditions d'admission

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu.
- Avoir au moins 16 ans au 30 septembre et avoir obtenu les unités de 4º secondaire en français, anglais et mathématique, ou des apprentissages reconnus équivalents. OU
- Avoir au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et posséder les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général (TDG) ainsi que les préalables spécifiques, ou des apprentissages reconnus équivalents.





MÉCANIQUE AUTOMOBILE

| | Compétences du programme | Heure |
|-----|---|-------|
| 01. | Se situer au regard du métier et de la démarche de formation | 15 |
| 02. | Prévenir les risques en matière de santé, de sécurité au travail et de protection de l'environnement | 30 |
| 03. | Rechercher de l'information technique sur les véhicules automobiles | 45 |
| 04. | Effectuer des travaux de chauffe, de soudage et de coupage | 45 |
| 05. | Effectuer des travaux d'atelier | 75 |
| | Établir des relations interpersonnelles au travail | 30 |
| | Vérifier l'état général de moteurs à combustion interne | 75 |
| 08. | Réparer des moteurs à combustion interne | 90 |
| 09. | Vérifier le fonctionnement de systèmes liés à la tenue de route | 60 |
| | Réparer des systèmes liés à la tenue de route | 90 |
| | Vérifier le fonctionnement de systèmes électriques et électroniques | 90 |
| | Réparer des systèmes d'éclairage | 60 |
| | Vérifier le fonctionnement de systèmes de base commandés par ordinateur | 60 |
| | Vérifier le fonctionnement de systèmes de transmission de pouvoir | 90 |
| | Réparer des systèmes de transmission de pouvoir | 105 |
| | Vérifier le fonctionnement de systèmes de démarrage, de charge et des accessoires électromagnétiques | 75 |
| 17. | Réparer des systèmes de démarrage, de charge et des accessoires électromagnétiques | 75 |
| 18. | Vérifier le fonctionnement de systèmes liés à la température du moteur et de l'habitacle | 45 |
| 19. | Effectuer l'entretien et la réparation des systèmes liés à la température du moteur et de l'habitacle | 45 |
| | Vérifier le fonctionnement de systèmes de sécurité actifs et passifs | 45 |
| 21. | Réparer des systèmes de sécurité actifs et passifs | 60 |
| 22. | Effectuer l'entretien général d'un véhicule automobile | 60 |
| 23. | Vérifier le fonctionnement de systèmes d'allumage électronique | 60 |
| 24. | Réparer des systèmes d'allumage électronique | 60 |
| | Vérifier le fonctionnement de systèmes d'injection électronique et antipollution | 60 |
| 26. | Effectuer l'entretien et la réparation de systèmes d'injection électronique et antipollution | 75 |
| 27. | Vérifier le fonctionnement du groupe motopropulseur | 75 |
| | Effectuer une démarche de recherche d'emploi | 15 |
| 29. | S'intégrer au milieu de travail | 90 |
| | | 1 800 |

31



SANTÉ, ASSISTANCE ET SOINS INFIRMIERS

5325 • 1 800 heures • Environ 2 ans

Principales tâches

- Dispenser des soins de base et de confort tels que l'alimentation et l'hygiène.
- Mesurer la tension artérielle des patients, prendre leur température et leur pouls.
- Dispenser des soins préopératoires et postopératoires.
- Effectuer la réfection des pansements nécessaires aux traitements.
- Faire des prélèvements pour des examens de laboratoire.
- Administrer la médication par la bouche ou en injection.

Intérêts et aptitudes

- Sens de l'organisation
- Capacité d'adaptation
- Résistance au stress
- Capacité d'écoute
- Patience
- Esprit d'équipe

Profession visée

Infirmier auxiliaire, infirmière auxiliaire

Milieux de travail

- Centres d'accueil
- Centres de réadaptation
- Centres hospitaliers
- Centres locaux de services communautaires (CLSC)
- Cliniques médicales
- Bureaux privés de professionnels de la santé





Conditions d'admission

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu.
- Avoir au moins 16 ans au 30 septembre et avoir obtenu les unités de 5º secondaire en français, de 4º secondaire en anglais et mathématique, ou des apprentissages reconnus équivalents.
- Avoir au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et posséder les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général (TDG) ainsi que les préalables spécifiques, ou des apprentissages reconnus équivalents.



SANTÉ, ASSISTANCE ET SOINS INFIRMIERS

| | Compétences du programme | Heure |
|-----|--|-------|
| 01. | Se situer au regard de la profession et de la formation | 30 |
| 02. | Se situer au regard d'une approche globale de la santé | 30 |
| 03. | Communiquer au sein d'une équipe de soins | 45 |
| 04. | Appliquer des procédés de soins d'assistance | 105 |
| 05. | Établir une relation aidante | 30 |
| 06. | Se situer au regard des aspects légal et éthique de la profession | 30 |
| 07. | Appliquer des procédés de soins en relation avec le système musculosquelettique | 45 |
| 08. | Prévenir et contenir l'infection | 60 |
| 09. | Participer à la pharmacothérapie | 60 |
| 10. | Prodiguer des soins d'assistance à des personnes en perte d'autonomie | 75 |
| 11. | Assister la personne en vue de satisfaire ses besoins nutritifs | 30 |
| 12. | Appliquer des procédés de soins en relation avec les systèmes nerveux et sensoriel | 60 |
| 13. | Appliquer des procédés de soins en relation avec le système endocrinien | 30 |
| 14. | Se référer à ses connaissances sur les systèmes cardio-vasculaire et respiratoire pour prodiguer des soins | 75 |
| 15. | Appliquer des procédés de soins en relation avec le système digestif | 60 |
| 16. | Appliquer des procédés de soins en relation avec les systèmes urinaire et reproducteur | 60 |
| 17. | Prodiguer des soins spécifiques | 75 |
| | Intervenir auprès d'une personne présentant des déficits cognitifs | 45 |
| 19. | Intervenir auprès d'une personne en soins palliatifs | 30 |
| | Intervenir auprès d'une personne présentant un problème de santé mentale | 45 |
| | Prodiguer des soins à des personnes en géronto-gériatrie | 120 |
| | Dispenser les premiers secours | 30 |
| | Prodiguer des soins à des personnes présentant des problèmes de santé mentale | 75 |
| | Prodiguer des soins dans une unité de médecine | 120 |
| | Prodiguer des soins à des personnes en réadaptation physique | 120 |
| | Prodiguer des soins dans une unité de chirurgie | 90 |
| | Intervenir auprès d'une mère et de son nouveau-né | 30 |
| | Prodiguer des soins à des mères et à des nouveaux-nés | 30 |
| | Intervenir auprès d'un enfant, d'une adolescente ou d'un adolescent présentant un problème de santé | 30 |
| | Prodiguer des soins à des enfants, à des adolescentes ou adolescents | 30 |
| 31. | Prodiguer des soins à une clientèle diversifiée | 105 |
| | | 1 000 |

- La vaccination est obligatoire pour les stages.
- Des compétences sont réalisées en milieu de soins pouvant avoir lieu à l'extérieur de Saint-Hyacinthe, sur un horaire de jour ou de soir.
- L'élève doit assumer son transport.
- L'élève dont le dossier judiciaire n'est pas vierge doit avoir fait une demande de pardon.
- La réussite de l'examen de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec à la fin de la formation est une condition exigée pour exercer les activités et porter le titre.





SOUTIEN AUX SERVICES D'ASSISTANCE EN **ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX**

5405 · 705 heures · Environ 8 mois

Principales tâches

- Accompagner et aider les personnes malades, en perte d'autonomie ou âgées aux activités quotidiennes toilette, repas, habillage, déplacements et confort général
- Assurer une présence, répondre aux besoins, écouter et observer les changements dans l'état de santé.
- Collaborer avec l'équipe de soins pour assurer la continuité des services.

Qualités personnelles souhaitées

- Sens des responsabilités et débrouillardise
- Capacité d'écoute, discrétion
- Bonne forme physique et endurance
- Esprit d'équipe
- Capacité d'adaptation

Professions visées

- Auxiliaire aux service de santé et sociaux
- Préposé, préposée aux bénéficiaires

Milieux de travail

- Centres hospitaliers
- Centres de réadaptation
- Établissements de soins de longue durée et de courte
- Centres locaux de services communautaires (CLSC) pour les soins à domicile





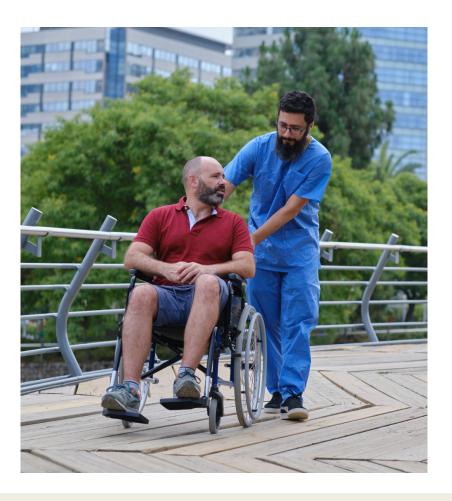


Conditions d'admission

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu. OU
- Avoir au moins 16 ans au 30 septembre et avoir obtenu les unités de 3e secondaire en français, anglais et mathématique, ou des apprentissages reconnus équivalents.
- Avoir au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et posséder les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général (TDG) ainsi que les préalables spécifiques, ou des apprentissages reconnus équivalents.



SOUTIEN AUX SERVICES D'ASSISTANCE EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX



- La vaccination est obligatoire.
- Des compétences sont réalisées en milieu de soins pouvant avoir lieu à l'extérieur de Saint-Hyacinthe, sur un horaire de jour ou de soir.
- L'élève doit assumer son transport.
- L'élève n'ayant pas de dossier judiciaire vierge doit avoir fait une demande de pardon.





FABRICATION DE STRUCTURES MÉTALLIQUES ET DE MÉTAUX OUVRÉS

5308 • 1 350 heures • Environ 13 mois

Principales tâches

- Réaliser des travaux de soudage à l'électrode, MIG et TIG
- Assembler thermiquement ou mécaniquement des pièces de métaux ouvrés et des structures métalliques.
- Faire le traçage, le coupage, la préparation, le meulage, le poinçonnage, le perçage et la manutention des pièces et des structures.
- Effectuer des assemblages d'essai, concevoir et réaliser des gabarits.

Intérêts et aptitudes

- Dextérité, minutie, précision et rapidité d'exécution
- Facilité à visualiser des plans en trois dimensions
- Bonne condition physique
- Sens des responsabilités
- Travail d'équipe

Professions visées

- Assembleur, assembleuse de charpentes métalliques
- Traceur, traceuse de charpentes métalliques

Milieux de travail

- Usines de fabrication de charpentes et de pièces métalliques
- Entreprises du domaine de la construction
- Usines de fabrication de métaux ouvrés.







Conditions d'admission

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu.
- Avoir au moins 16 ans au 30 septembre et avoir obtenu les unités de 3° secondaire en français, anglais et mathématique, ou des apprentissages reconnus équivalents.
 OU
- Avoir au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et posséder les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général (TDG) ainsi que les préalables spécifiques, ou des apprentissages reconnus équivalents.



FABRICATION DE STRUCTURES MÉTALLIQUES ET DE MÉTAUX OUVRÉS

| Compétences du programme | Heures |
|--|--------|
| 01. Se situer au regard du métier et de la démarche de formation | 15 |
| 02. Prévenir les atteintes à la santé et à la sécurité | 15 |
| 03. Manutentionner des pièces | 30 |
| 04. Tracer des croquis | 105 |
| 05. Effectuer des coupes thermiques de profilés | 45 |
| 06. Préparer des pièces | 75 |
| 07. Effectuer des assemblages thermiques à l'électrode enrobée | 120 |
| 08. Interpréter des plans de structure simple | 105 |
| 09. Assembler des colonnes | 75 |
| 10. Assembler des poutres | 75 |
| 11. Interpréter des plans d'assemblage de pièces en angle | 75 |
| 12. Façonner des pièces | 75 |
| 13. Effectuer des assemblages thermiques sous protection gazeuse | 90 |
| 14. Assembler des pièces angulaires | 60 |
| 15. Interpréter des plans d'assemblage architectural | 75 |
| 16. Fabriquer des escaliers droits | 75 |
| 17. Fabriquer des éléments architecturaux | 60 |
| 18. Réaliser des assemblages d'essai | 105 |
| 19. S'intégrer au milieu de travail | 75 |
| | 1 350 |

- Enseignement individualisé.
- Formation offerte en alternance travail-études.
- L'élève doit assumer son transport vers les lieux de stages.





USINAGE

5371 • 1 800 heures • Environ 2 ans

Principales tâches

- Interpréter des dessins, des plans d'assemblage et les spécifications pour établir les opérations d'usinage à effectuer.
- Résoudre des problèmes mathématiques liés à l'usinage.
- Fabriquer, modifier, réparer des pièces de métal, de polymère et autres matériaux à l'aide
- Opérer des machines-outils conventionnelles (ex. : fraiseuses, tours, perceuses).
- Programmer et opérer des machines-outils à commande numérique.
- Effectuer le contrôle de la qualité des produits à l'aide d'instruments de mesure.

Intérêts et aptitudes

- Facilité pour le travail de précision et les mathématiques
- Minutie
- Patience et persévérance
- Bonne perception spatiale
- Esprit d'analyse
- Esprit mécanique

Profession visée

Machiniste sur machine conventionnelle ou à commande numérique

Milieux de travail

- Ateliers d'usinage
- Industrie de l'aéronautique ou navale
- Industrie de fabrication d'outils et de moules
- Industrie de fabrication de produits métalliques
- Industrie de véhicules récréatifs et ferroviaires







Conditions d'admission

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu.
- Avoir au moins 16 ans au 30 septembre et avoir obtenu les unités de 4º secondaire en français, anglais et mathématique, ou des apprentissages reconnus équivalents. OU
- Avoir au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et posséder les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général (TDG) ainsi que les préalables spécifiques, ou des apprentissages reconnus équivalents.





Particularités

Enseignement individualisé.

USINAGE

| | Compétences du programme | Heure |
|-----|--|-------|
| 01. | Se situer au regard du métier et de la démarche de formation | 15 |
| 02. | Prévenir les risques d'atteinte à la santé et à la sécurité au travail | 30 |
| 03. | Rechercher de l'information technique sur les procédés de fabrication et sur les matériaux | 45 |
| 04 | . Effectuer des calculs liés à l'usinage | 60 |
| 05. | Interpréter des dessins techniques | 105 |
| 06 | . Effectuer le contrôle dimensionnel et géométrique des pièces | 75 |
| 07. | Effectuer le montage de machines-outils | 45 |
| 08 | . Réaliser des activités connexes aux travaux d'usinage | 90 |
| 09 | . Communiquer en milieu de travail | 30 |
| 10. | Effectuer des opérations de base au tour | 90 |
| 11. | Effectuer des opérations de base à la fraiseuse | 120 |
| 12. | Usiner des pièces au tour | 105 |
| 13. | Usiner des pièces à la fraiseuse | 120 |
| 14. | Conduire un tour à commande numérique | 45 |
| 15. | Conduire un centre d'usinage | 45 |
| 16. | Effectuer la programmation manuelle de machines-outils à commande numérique | 75 |
| 17. | Effectuer la programmation conversationnelle de machines-outils à commande numérique | 45 |
| 18. | Effectuer la programmation automatique d'un tour à commande numérique | 60 |
| 19. | Effectuer la programmation automatique d'un centre d'usinage | 90 |
| 20. | Usiner des pièces au tour à commande numérique | 105 |
| 21. | Usiner des pièces au centre d'usinage | 120 |
| 22. | Effectuer la mise en route d'un tour à commande numérique en vue d'une production sérielle | 75 |
| 23. | Effectuer la mise en route d'un centre d'usinage en vue d'une production sérielle | 90 |
| 24. | S'intégrer au milieu de travail | 120 |
| | | 1 800 |





TRANSPORT PAR CAMION

5291 • 615 heures • Environ 5 mois

Principales tâches

- Conduire des véhicules lourds à trois essieux ou plus.
- Veiller au bon état de l'équipement, au chargement et au déchargement d'un camion.
- S'assurer d'obtenir les documents exigés pour le transport d'une cargaison.
- Noter les renseignements sur les cargaisons, les distances parcourues et la consommation de carburant dans le livre de bord.
- Recevoir et transmettre de l'information au répartiteur central et à la clientèle.

Intérêts et aptitudes

- Débrouillardise et autonomie
- Sens des responsabilités
- Grande résistance à la fatigue et au stress
- Bonne condition physique
- Sens de l'observation
- Esprit critique

Profession visée

Conducteur, conductrice de camions

Milieux de travail

- A son compte
- Commerces de détail
- Entreprises de camionnage
- Grossistes







Conditions d'admission

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu.
- Avoir au moins 16 ans au 30 septembre et avoir obtenu les unités de 4º secondaire en français, anglais et mathématique, ou des apprentissages reconnus équivalents. OU
- Avoir au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et posséder les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général (TDG).



TRANSPORT PAR CAMION

| Compétences du programme | Heures |
|--|--------|
| 01. Se situer au regard du métier et de la démarche de formation | 15 |
| 02. Cerner les possibilités des systèmes d'un camion semi-remorque | 45 |
| 03. Résoudre des problèmes d'application de la réglementation | 45 |
| 04. Veiller au bon état du camion | 45 |
| 05. Exécuter les techniques de base de la conduite | 90 |
| 06. Planifier un voyage | 45 |
| 07. Veiller au chargement et au déchargement d'un camion | 45 |
| 08. Conduire un camion en milieu rural et autoroutier | 60 |
| 09. Effectuer un voyage avec livraison | 135 |
| 10. S'intégrer au milieu de travail | 90 |
| | 615 |

- Formation offerte par le Centre de formation du transport routier (CFTR).
- Participation obligatoire à une séance d'information du CFTR préalable à l'admission.
- Obligation de se conformer aux exigences de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) pour l'obtention du permis classe 1.